



direction des services départementaux de l'éducation nationale Hérault

# Procès-verbal Conseil d'Ecole mardi 9 juin 2020

Circonscription IEN CASTELNAU LE LEZ

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Affaire suivie par
Mme VEROT Caroline
Téléphone
0467861698
Courriel
ce.0340663L@acmontpelller.fr
Adresse
IMPASSE DU
MISTRAL
34160
ST BAUZILLE DE

MONTMEL

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Baclet, Le Bourgeois, Le Du, Seigneur

Commission scolaire: Mme Matheron, maire et Mmes Arnaud

Enseignants : Mme Vérot , directrice et Mme André et MmeVillemont

1. Effectifs et répartition rentrée 2020

Effectifs pour la rentrée 2020: 105 élèves

Cycle1: 8PS 17MS 15GS

Cycle 2: 18CP 8CE1 17CE2

Cycle 3: 9 CM1 13CM2

Répartition envisagée :

Classe 1: PS(8) MS(17) GS(6) 31

Classe 2: GS(9) CP(18) 27

Classe 3: CE1(8) CE2(17) 25

Classe 4: CM1(9) CM2(13) 22

#### 2. Inscription nouveaux élèves

Les familles vont d'abord inscrire les élèves à la mairie avant de faire l'admission des élèves à l'école.

Afin de respecter le protocole, l'admission à l'école se fera exclusivement par courrier (mail+courrier postal).

Il n'y aura pas de journée d'intégration pour les futurs élèves. L'équipe enseignante sera très attentive à ces nouveaux élèves pour les accueillir

avec toute la bienveillance nécessaire pour une rentrée à l'école réussie.

#### 3. Horaires de l'école rentrée 2020

## Ajustement des horaires de l'école dans le cadre existant

Si le protocole sanitaire le permet, l'école retrouvera un rythme normal à la rentrée de septembre 2020.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'augmenter la pause méridienne afin de garantir un temps suffisant pour que les élèves du 2ème service puissent terminer leur repas.

Les horaires sont soumis au vote du conseil. Mme Chaptal a donné sa procuration à Mme Vérot

8h30-11h45 / 13h45-16h30 : 1 vote

8h45-12h / 14h-16h45: 9 votes

abstention: 0

La proposition d'ajustement des horaires à compter de la rentrée 2020 votée :

#### 8h45-12h / 14h/16h45

## 4. Travaux/ aménagement/ équipement

Des marquages au sol ont été faits pour faciliter la distanciation physique entre élèves.

Aménagement de la cour : L'APE a acheté des pochoirs, l'équipe enseignante proposera un plan pour aménager les jeux au sol, la mairie financera la peinture et réalisera les dessins pendant les vacances d'été.

## 5. Projets éducatifs/ manifestations de fin d'année

Le protocole sanitaire actuel ne permet la tenue des manifestations de fin d'année (chant kermesse théâtre etc)

Il n'y aura pas de visite du collège, toutes les sorties ont été annulées.

Les projets cirque, danse, marionnettes, tambourin n'ont pas pu se poursuivre au retour du confinement.

### 6. Questions des parents

-Précisions sur les récréations :

Il n'est pas question d'alléger le protocole tant qu'il ne sera pas décidé par le ministre. Les récréations sont des temps extérieurs avec des moments assis pour goûter, parler, faire des dessins à la craie et des moments sportifs avec des jeux respectant le protocole sanitaire.

-Question autour de la rentrée des nouveaux élèves :

Il ne sera pas possible de leur faire visiter l'école avant la rentrée, l'équipe enseignante sera attentive à ce paramètre pour la rentrée.

Séance levée à 19h45

La directrice, Caroline VEROT